

Mise à jour de cette page :
Le zéro phyto, au-delà des espaces publics
 29/01/2026



Aménagement du territoire Santé-Environnement

Politique publique

Depuis le début de l'année 2017, les collectivités territoriales ont supprimé l'usage des pesticides sur les espaces publics en suivant l'exemple de communes pionnières du département. Cependant, l'usage des pesticides sur d'autres espaces – parcelles agricoles, infrastructures de transport, sites industriels – génère localement des impacts environnementaux et sanitaires sur l'eau, la biodiversité et les habitants. Le guide « Leviers d'action vers des territoires sans pesticide » a été élaboré pour accompagner communes, intercommunalités, syndicats spécialisés. [d'après RA]

Ressources pour
comprendre et transmettre

Consulter l'article

Format : Article en ligne
[https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/publications/biodiversite/...](https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/publications/biodiversite/)

Année :
2026

Auteur :
Acteurs-Actions Santé
Environnement Nouvelle-Aquitaine

Editeur :
Acteurs-Actions Santé
Environnement Nouvelle-Aquitaine